INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

SAS DE BRIFFONTAINES

représentée par Monsieur PERRIER Pascal Adresse du siège et du site d'exploitation : Départementale 5 51230 OGNES

Tél: 06.87.50.63.87

COMPLÉMENT AU DOSSIER D'ENREGISTREMENT AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Installation de méthanisation en injection d'une capacité de 98,63 t/j
Rubrique N° 2781-1b



en application des Articles L 511-1 et 511-2 du Livre V du Code de l'Environnement relative aux installations classées pour la protection de l'environnement des articles L 512-7 à 512-7-7 relatifs au installations soumises à Enregistrement et des Articles R 512-46-1 à 512-46-7 du Livre V du Code de l'Environnement

SAS DE BRIFFONTAINES

représentée par Monsieur PERRIER Pascal Adresse du siège et du site d'exploitation : Départementale 5 51230 OGNES

Tél: 06.87.50.63.87

ENREGISTREMENT AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

SAS DE BRIFFONTAINES

COMPLEMENT AU DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT

1. <u>Justification du dépôt de permis de construire et avis du maire d'Ognes</u> concernant la remise en état du site :

En annexe se trouvent ces deux documents.

2. <u>Positionnement de la SAS de BRIFFONTAINES relatif à la Nomenclature dite IOTA :</u>

Le dossier de demande d'enregistrement est complété avec les informations ci-dessous (cf. tableau ci-dessous et argumentaire) :

Nature des activités	Rubrique N°	Seuil de classement	Volume des activités	Régime
Épandage d'effluents ou de boues, à l'exception de celles visées à la rubrique 2.1.3.0 et à l'exclusion des effluents d'élevage, la quantité d'effluents ou de boues épandues présentant les caractéristiques suivantes	2.1.4.0.	Azote total supérieur à 10 t/an ou volume annuel supérieur à 500 000 m³/an ou DBO ₅ supérieure à 5 t/an	Quantité d'azote produit : 154,629 tonnes	ICPE ENREGISTREMENT
Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet, augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet.	2.1.5.0.	Supérieure à 1 ha mais inférieure à 20 ha	Surface du bassin versant : < 1 ha	RSD

Rubrique 2.1.4.0. :

Le plan d'épandage de la SAS de Briffontaines dont la quantité de digestat est de 30 201 m³ comprenant 4 530 t de digestat solide et 25 671 m³ de digestat liquide est soumis à la nomenclature I.O.T.A. sous la rubrique 2.1.4.0. « Épandage d'effluents ou de boues, à l'exception de celles visées à la rubrique 2.1.3.0 et à l'exclusion des effluents d'élevage, la quantité d'effluents ou de boues épandues présentant les caractéristiques suivantes » et notamment l'alinéa 1° (Azote total supérieur à 10 t/an ou volume annuel supérieur à 500 000 m³/an ou DBO5 supérieure à 5 t/an) à autorisation car la quantité d'Azote total produite sera de 154 629 kg soit 154,629 tonnes.

Conformément à l'article L. 512-7 alinéa I bis du Code de l'Environnement, le plan d'épandage faisant partie intégrant du dossier de demande d'enregistrement au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement il n'est pas soumis à la procédure.

Rubrique 2.1.5.0. :

L'installation de méthanisation n'est pas soumise à la nomenclature I.O.T.A. sous la rubrique 2.1.5.0. « Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet, augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet » car le bassin versant sera inférieur à 1 ha.

SAS DE BRIFFONTAINES

COMPLEMENT AU DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT

La surface du site de méthanisation est supérieure à 1 ha. En décomposant les composantes typologies d :

- Ensemble des voiries de circulation étanche : 3 975 m².
- Ensemble des constructions liées à la méthanisation (silos, digesteurs, stockage,) : 12 300 m².
- Ensemble des aires engazonnées : 6 000 m².

Les surfaces de collecte des eaux pluviales (« bassin versant ») sont bien inférieures à 1 ha puisque seules les aires de circulation collecteront des eaux pluviales susceptibles d'être souillées. Les autres eaux ne pourront rentrer en contact avec les eaux pluviales collectées puisqu'elles seront infiltrées directement grâce à la mise en place de pentes inverses,...

3. Conformité à l'arrêté du 12 aout 2010

Article 18 :

Le plan de masse joint en annexe permet de visualiser la voirie intérieure du site ainsi que de l'accès au site. Sur ce point il est important de noter que des poteaux incendies reliés à la réserve incendie seront disposé à chaque mur de silo et à proximité des trémies d'incorporation.

Article 34 :

Les cartes présentes à l'annexe 8 du dossier d'enregistrement permettent de visualiser les localisations des trois lagunes destinées au stockage du digestat liquide et des deux aires de stockage destinées au stockage du digestat solide.

Le site de stockage (digestat solide) sur la commune de Vouarces ne sera pas utilisé afin d'éviter d'avoir une procédure d'autorisation sous la rubrique 2716 de la nomenclature ICPE. Seul le stockage prévu sur le site de la ferme de Nozet sera utilisé pour le stockage du digestat solide.

Les sites de stockage déporté des lagunes seront clôturés par un grillage de 2 m de haut équipé d'un portillon fermant à clé.

Le site de stockage déporté du digestat solide sur la ferme de Nozet se trouvera dans un hangar fermé à clé et étanche puisqu'il y a la présence d'une dalle béton sur toute la surface du bâtiment. Dans ce cas il n'y a pas lieu de clôturer le bâtiment.

La gestion et donc la responsabilité des sites incomberont à la SAS de Briffontaines.

Article 38 :

Le plan de masse joint en annexe permet de visualiser le plan des réseaux avec les regards de collecte des différents réseaux.

Pour ce qui est du réseau des eaux pluviales (issues de voirie), le plan permet de visualiser le prétraitement (débourbeur-déshuileur) le bassin tampon de sédimentation en amont de la lagune d'infiltration.

Article 39 :

Cf. plan de masse en annexe et paragraphe précédent.

ANNEXES

ANNEXE:

Récépissé de dépôt du Permis de construire



Demande de Modification d'un permis délivré Nº 13411'06 en cours de validité



 Vous souhaitez modifier un permis qui vous a été délivré et qui est en cours de validité.

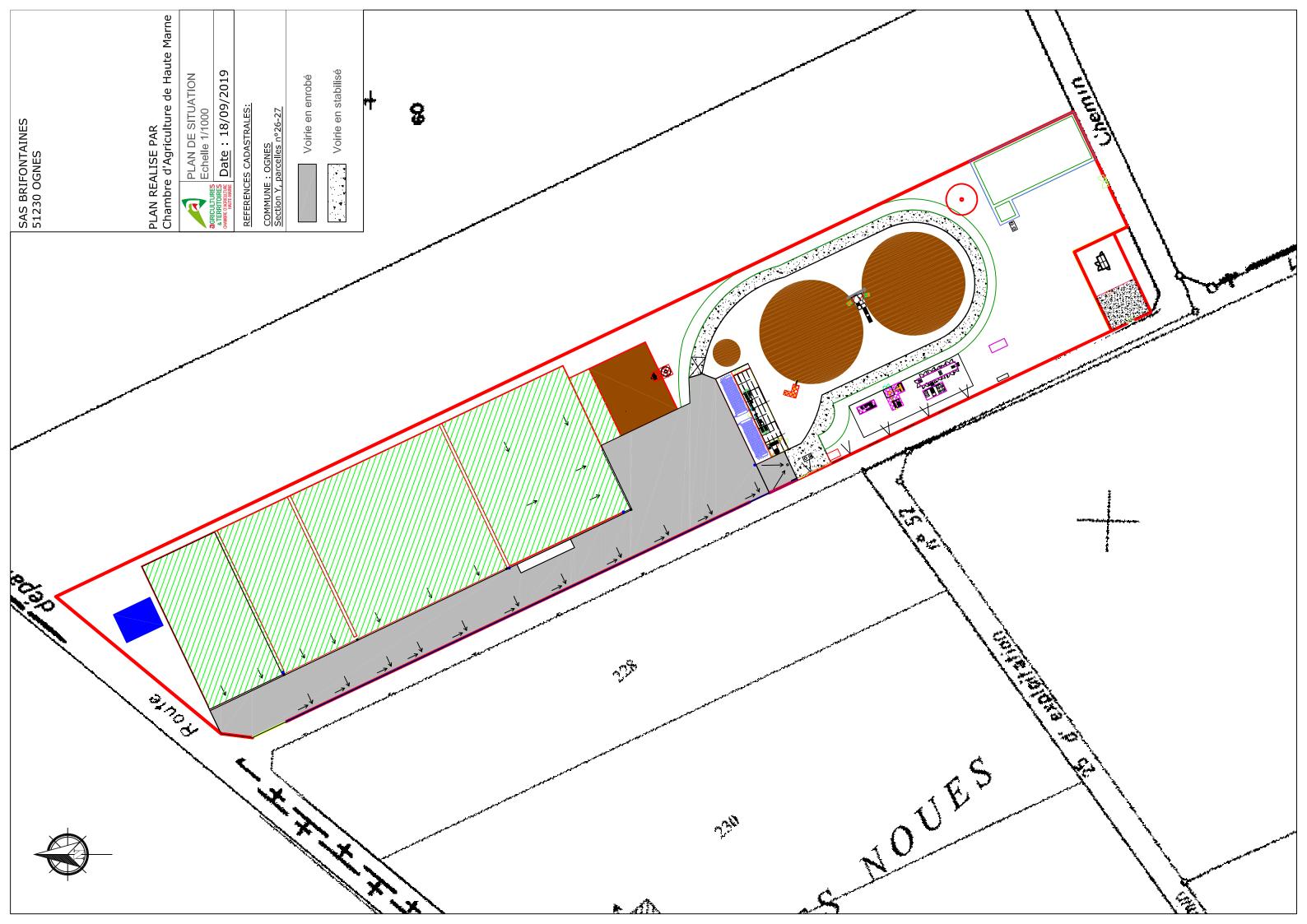
Un permis est valable trois ans à compter de sa délivrance. Passé ce délai, il devient caduc si les travaux n'ont pas commencé ou s'ils ont été interrompus pendant plus d'un an.

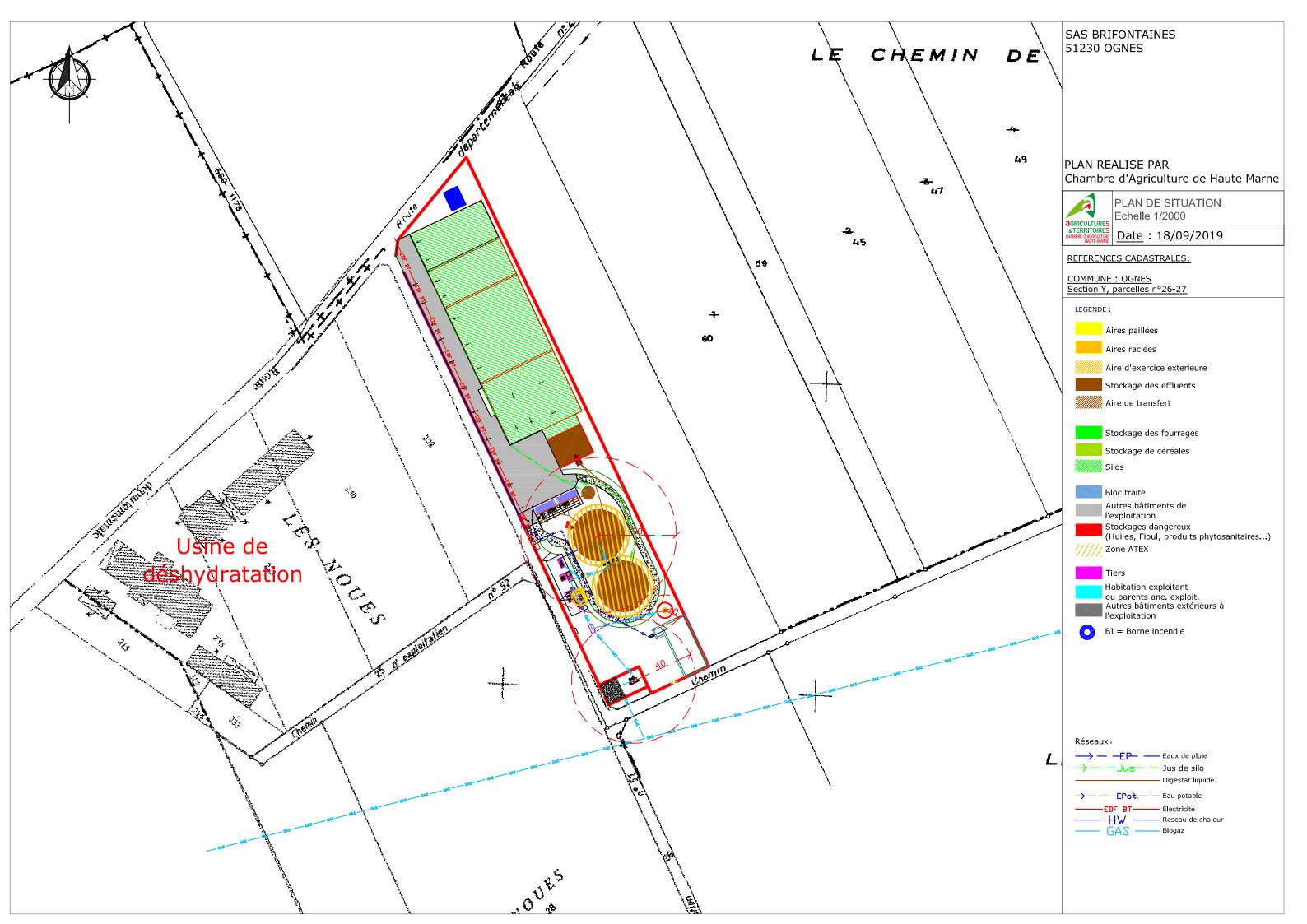
PC OS1 PC OU PA Opt	dre résurvé à la revind du lieu 4,12,18, J Commune Année	ODOL MOT
La présente demand	de a été reçue à la mairie	RIE DE OG
le 01 08	2519 Cachet de la n	nairie et sinhaluje 95 aveur
Dossier transmis :	à l'Architecte des Bâtiments au Directeur du Parc Nation	de France

Control of the Contro					
1 - Désignation du permis					
Autorisation accordée :					
Permis de construire Permis d'aménager					
N° permis: 0.5.1.4.1.2, 1.8.0.0.0.0.2 M.0.1					
Date de délivrance du permis :					
Date de delivitance du permis.					
2 - Identité du ou des demandeurs Le demandeur indiqué dans le cadre ci-dessous sera le titulaire de la fi Dans le cas de demandeurs multiples, chacun des demandeurs, à partir du Les décisions prises par l'administration seront notifiées au demandeur Indisseront co-titulaires de l'autorisation et solidairement responsables du paiem	26me, doit remplir la fiche complémentaire «Autres demandeurs» qué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres demandeurs, qui				
Vous êtes un particulier Madame ☐ Monsieur ☐					
Nom:	Prénom:				
Date et lieu de naissance					
Date: Commune:					
Département : Pays :					
Vous êtes une personne morale					
Dénomination : SAS DE BRIFFONTAINES	Raison sociale:				
N° SIRET: 8.4.4.9.0.1.6.1.1.0.0.0.1.3. Type de société (SA, SCI,): SAS					
Représentant de la personne morale : Madame Monsi	ieur 🗹				
Nom: PERRIER P	rénom : Pascal				
3 - Coordonnées du demandeur Ne remplir que si les coordonnées du demandeur sont modifiées					
Adresse : Numéro : 11 Voie : rue principale					
Lieu-dit : Localité : OGNES					
Code postal: _51_2_30_BP;Cedex: Téléphone:	indiquez l'indicatif pour le pays étranger : سے سے				
Si le demandeur habite à l'étranger : Pays :	Division territoriale :				

ANNEXE:

Plan des voiries





ANNEXE:

Réponse du Maire sur la proposition de remise en état du site

Département de la Marne Arrondissement d'EPERNAY Canton de FERE-CHAMPENOISE

Commune de

OGNES

ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur Bernard POIREL, Maire de la commune de Ognes (51230), atteste par la présente le renseignement concernant la demande d'enregistrement d'exploiter une installation de méthanisation agricole sur la commune d'Ognes, par la SAS de BRIFFONTAINES.

Je précise que dans l'hypothèse d'une cession de l'activité de l'exploitant de ces différents ouvrages par démolition ou réutilisation, rien ne s'oppose à ma connaissance, à la remise en culture, à l'utilisation pour une autre activité de méthanisation.

Fait à OGNES le 19 septembre 2019 le Maire,

ANNEXE:

Plan de masse de l'installation permettant de visualiser les réseaux

